



FONAREV

Fonds national des réparations des victimes de violences
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/DG/AM/MBG-ICAB/PMPL/2025/03/25

Kinshasa, le 14 MAR 2025

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

**Recrutement d'un Auditeur Externe (Cabinet) chargé de réaliser l'audit des états financiers du
FONAREV**

AMI N°02-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025

Source de financement : Sur fonds propres

Date de publication : 14 mars 2025

Date de remise offres : 28 mars 2025

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCMP en date du 17/02/2025 et paru sur les sites web à accès libre www.arnp-rdc.cd et www.fonarev.cd.
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché du recrutement d'un consultant cabinet chargé de l'audit externe du Fonds.
3. L'objectif de la mission est de réaliser l'audit des états financiers pour l'année 2024 et de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du FONAREV sur la période couverte.
4. Le FONAREV invite les consultants (Cabinets d'audit) à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'audit intéressés doivent soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :
 - Une présentation du cabinet d'audit, de son expérience et de ses qualifications ;
 - La méthodologie proposée pour réaliser l'audit ;
 - Les CV des auditeurs qui seront affectés à la mission ;
 - Les références d'audits similaires réalisés récemment (joindre les attestations de bonne fin émises par les clients) ;
 - L'attestation d'inscription à l'Ordre National des Experts Comptable de la RDC ou équivalent.

5. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée au moindre Coût (SMC) en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. A ce stade de la procédure, seules les expériences et qualifications du cabinet ou de la firme seront évaluées.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) au plus tard **le jeudi 27 mars 2025**.
7. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard **le vendredi 28 mars 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa), sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°02-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025 - Recrutement d'un consultant (Cabinet) chargé de réaliser l'audit des états financiers du FONAREV ».**
8. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le vendredi 28 mars 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent :

FONAREV

Immeuble la Référence, 1^{er} étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 97 544 68 38

Pour le Directeur Général en mission,

Kevin NGUNGA MAKIEDI

Directeur Général Adjoint

